



NOTICE D'INSTALLATION – ICON 15



Avant toute opération d'installation, d'entretien ou dépose, veuillez lire très attentivement cette notice. En cas de non respects des indications portées dans cette notice, le fabricant ne pourra être tenu responsable des dommages corporels et/ou matériels survenus.

1. PRECAUTIONS GENERALES

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- S'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- L'appareil doit être impérativement installé hors des volumes de sécurité 0 et 1.
- L'appareil doit être alimenté par une ligne indépendante conforme à la norme NF C 15-100. Un moyen de déconnexion doit notamment être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
- Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique.
- Afin d'éviter toute inversion de tirage, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en œuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.
- Ne pas raccorder l'appareil sur un conduit de ventilation desservant d'autres pièces.
- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- Ne pas employer l'appareil dans une pièce contenant des produits inflammables ou des vapeurs (alcool, essence, insecticide ...).
- En cas d'inutilisation, déposer l'appareil.
- Ne pas utiliser l'appareil en dessous de 0°C et au-delà de 40°C.

2. INSTALLATION

Montage aérateur

- Percer le support (mur ou plafond) en Ø110 mm afin d'accueillir le corps (2) et le conduit de traversée

(non fourni). Prévoir le point d'arrivée de l'alimentation électrique.

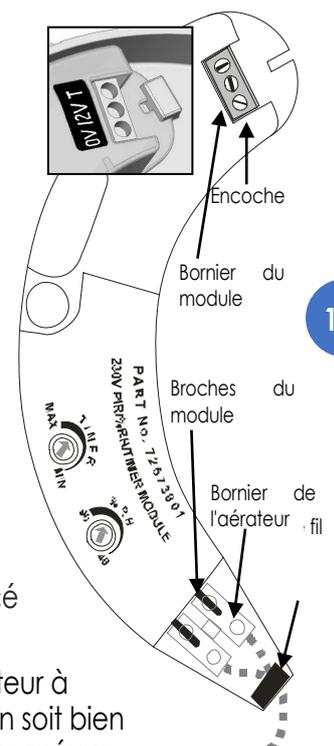
- Retirer la façade (1) (1 vis en partie basse + rotation dans le sens antihoraire)
- Placer le corps (2) et le conduit de traversée dans le percement et repérer la position des trous de fixation. La fente de passage du cordon doit être vers le bas.
- Fixer le corps (2) à l'aide des vis et chevilles fournies ou tout autre moyen similaire.
- Réaliser le raccordement électrique
- Remonter le capot (3) et la façade (1).

Il est conseillé d'utiliser un conduit (non fourni) pour la traversée du support ainsi qu'une grille de sortie pare pluie (non fournie). Les raccordements de l'aérateur et la grille de sortie au conduit de traversée doit rendu étanche.

Montage module

Les modules de commande sont facultatifs mais permettent de contrôler le fonctionnement de l'aérateur différemment d'un simple marche/arrêt manuel (voir section "**Utilisation**"). Ils ne sont pas fournis avec l'aérateur.

- Enlever la façade.
- Retirer le bornier de son logement sur l'aérateur et le raccorder aux 2 broches du module (ne pas oublier de serrer les broches dans le bornier). S'assurer que les fils du bornier passent bien par le passe fil.
- Insérer le module dans le corps de l'aérateur en s'assurant que :
 - ▶ l'encoche du module se glisse bien dans le logement prévu à cet effet.
 - ▶ le bornier de l'aérateur se positionne de nouveau sur l'ergot sur lequel il était placé au départ.



Pour les modules avec interrupteur à cordon : s'assurer que le cordon soit bien positionné par rapport à la fente prévue sur le corps de l'aérateur.



Pour les modules avec détection de présence : retirer la pastille marquée «ICON» au bas de la façade de l'aérateur et la remplacer par la pastille translucide fournie avec le module.

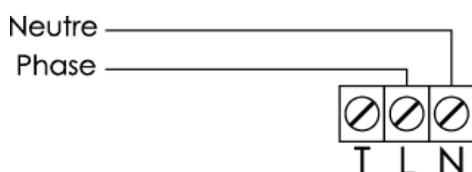
Raccordement électrique

L'ICON 15 est de classe 2 et ne nécessite donc pas de raccordement à la terre, il peut être utilisé seul ou équipé d'un module de commande

- Couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- Accéder aux bornes de raccordement du ventilateur en démontant la façade (1).
- Réaliser le raccordement au moyen d'un câble électrique souple (2 ou 3 x 1.5 mm² selon le modèle).

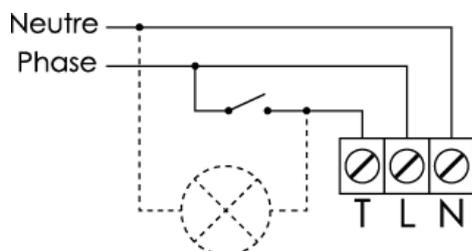
A : ICON 15 équipé d'un module Inter/cordon, Hygrostat ou Détection infrarouge

→ raccordement **sans** interrupteur externe

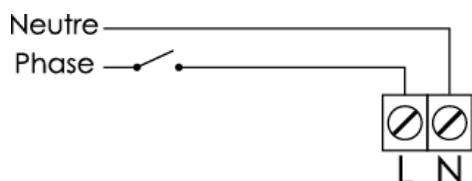


B : ICON 15 équipé d'un module Inter/cordon, Timer, Hygrostat ou Détection infrarouge

→ raccordement **avec** interrupteur externe



C : ICON 15 sans module



3. UTILISATION

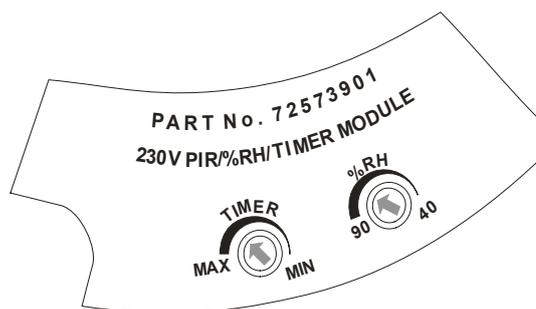
Lorsque l'ICON 15 est allumé, le moteur fonctionne environ 45 s avant l'ouverture des volets de l'iris. Lorsque l'alimentation est coupée, le moteur s'arrête et les volets se ferment après 25 s.

- ICON 15 sans module : commandé par interrupteur séparé (non fourni).
- ICON 15 avec module "Interrupteur à cordon" : commandé par l'interrupteur à cordon.
- ICON 15 avec module "Hygrostat" : commandé par interrupteur séparé (non fourni), l'interrupteur à cordon ou l'hygrométrie ambiante (seuil d'humidité

réglable 40 à 90%), l'arrêt est retardé (délai réglable 2 à 45 min).

- ICON 15 avec module "Détection infrarouge" : commandé automatiquement par détecteur de présence ou interrupteur externe, l'arrêt est retardé (délai réglable 2 à 45 min).
- ICON 15 avec module "Timer" : commandé par interrupteur séparé (non fourni), l'arrêt est retardé (délai réglable 2 à 45 min).

Le réglage du "retard d'arrêt" (TIMER) et du "seuil d'humidité" (RH) s'effectue à l'aide de potentiomètres situés sur les modules (voir schéma ci-dessous). Ce réglage s'effectue lorsque l'alimentation est coupée.

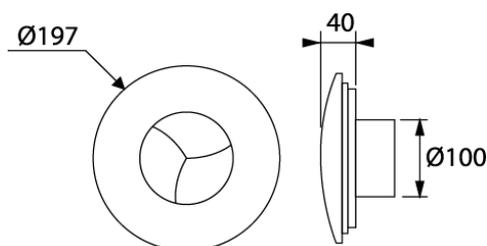


4. CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Cet appareil est conçu pour assurer l'aération d'une pièce technique (WC, salle de bains, cuisine) par extraction d'air.

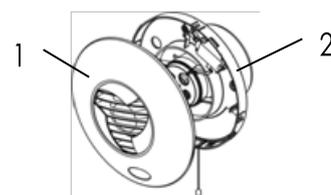
Caractéristiques techniques

Alimentation	Mono 230 V - 50 Hz
Protection	Classe II - IPX4
Puissance	9,4 W
Température max	40°C
Débit	69 m ³ /h
Niveau sonore	28,8 dB(A)



Composants

- Façade (1)
- Corps (2)



5. ENTRETIEN

S'assurer pendant l'entretien que l'alimentation soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.

L'entretien consiste à :

- Un nettoyage des surfaces extérieure (chiffon doux et humide). Ne pas utiliser de produits nettoyants ménagers abrasifs.
- Le nettoyage des parties internes telle que l'hélice doit être effectuées à l'aide d'une brosse douce.

6. ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Si, après avoir vérifié les points suivants, l'aérateur ne fonctionne pas correctement, contactez votre distributeur.

Ne pas ouvrir ou régler l'aérateur avant de s'assurer que l'alimentation soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.

- Les volets de l'iris s'ouvrent et se ferment avec un retard par rapport à la mise en marche et l'arrêt de l'aérateur :
 - ↳ C'est un fonctionnement normal, un délai de 25 à 45 secondes est nécessaire à la fermeture et à l'ouverture de l'iris.
- L'aérateur ne se met pas en marche :
 - ↳ Vérifier la connexion au secteur.
 - ↳ Vérifier le fusible externe.
 - ↳ Vérifier la connexion au module.
 - ↳ Vérifier le bon fonctionnement de l'interrupteur à cordon.
- Les volets de l'iris ne s'ouvrent pas ou ne se ferment pas :
 - ↳ Un positionnement incorrect de la façade entrave le mouvement de l'iris. Enlever et replacer correctement la façade.
- L'aérateur ne s'arrête pas :
 - ↳ Vérifier les connexions de l'interrupteur, de l'aérateur et du module.
- L'aérateur fonctionne trop longtemps après avoir quitté la pièce :
 - ↳ Régler les modules : réduire le temps du timer, augmenter le seuil d'humidité.

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La directive relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) vous impose, en tant que détenteur final du produit, d'en assurer l'élimination suivant les lois en vigueur. Pour le recyclage de votre appareil, veuillez contacter votre magasin distributeur ou vous adresser auprès de votre commune.



8. GARANTIE

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV. En cas de mauvais fonctionnement, rappez l'appareil accompagné de sa notice et de son justificatif d'achat à votre distributeur.

La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus au non-respect des consignes de la présente notice.

Garantie : 4 ans, sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).

Les pièces détachées concernant ce produit seront disponibles pour une durée de 8 ans à compter de la date d'achat. Pour le service après-vente (SAV) adressez-vous à votre installateur, distributeur ou prenez contact avec notre SAV :

EOLIANCE RESIDENTIEL – Sce SAV – Chez Pôle Position
ZAC de l'Orchidée – Avenue de l'Europe
18570 LA CHAPELLE ST URSIN

Email : sav-ere@eoliance.com

